

AJOUT/MODIFICATION PONCEAU POUR USAGE RÉSIDENTIEL

***document informatif seulement, uniquement le texte réglementaire a valeur légale.

IMPORTANT : Veuillez sauvegarder ce fichier sur votre ordinateur avant de poursuivre

PROCESSUS POUR DEMANDE DE PERMIS :

- 1- Vous assurer que votre projet respectera les normes suivantes :
- a) Largeur carrossable maximale de 6.1m.

b) Si pour un 2e accès sur un terrain, 8m min de distance entre les 2 accès.

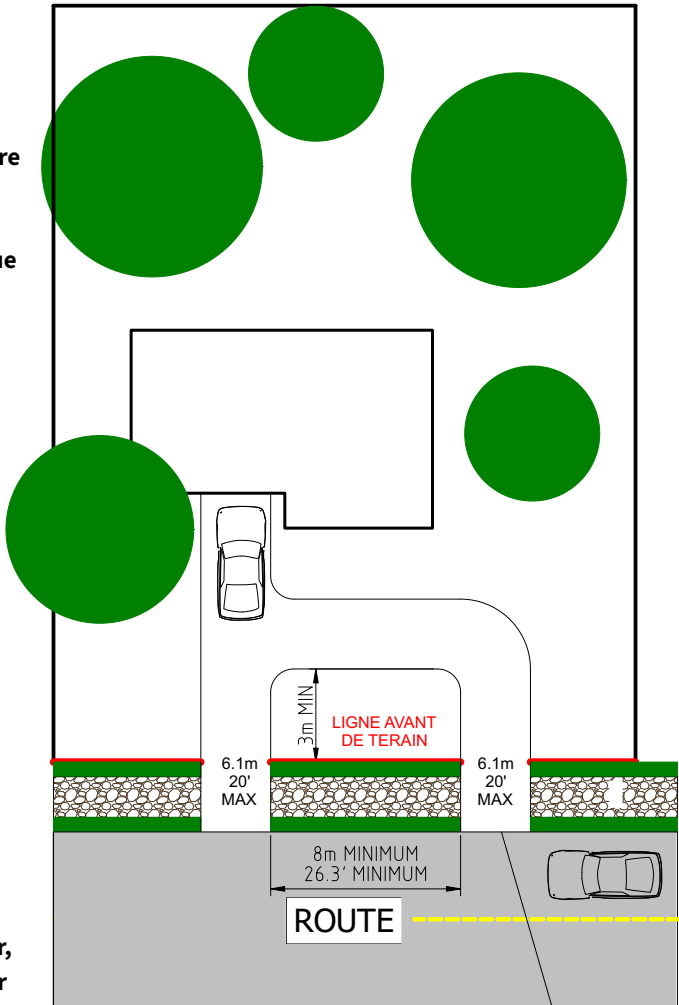
c) Distance minimale de 6m d'un coin de rue.

d) Une pente très douce de 2/1 doit être aménagée de chaque côté.
- 2- Marquer l'emplacement clairement sur le terrain.
- 3- Contacter l'inspecteur afin de faire vérifier le diamètre minimal requis par les Travaux publics.

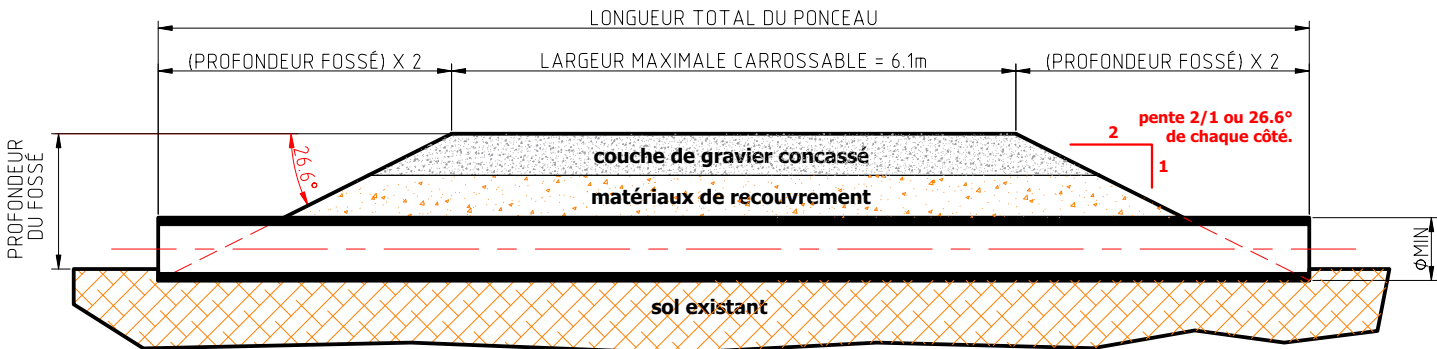
-par courriel : urbanisme@coleraine.qc.ca

-par téléphone : 418-423-4000 poste 227
- 4- Fournir à l'inspecteur la profondeur du fossé à l'emplacement visé. Si terrain en pente, la hauteur de chaque côté est requise.
- 5- Une fois le diamètre connu, remplir la section "Demande de permis" plus bas et appuyer sur le bouton orange "Transmettre à l'inspecteur".
- 6- Prévoir frais de 10\$ par ponceau installé.

*Afin de déterminer la longueur totale du ponceau à installer, il faut connaître la profondeur du fossé en plus de la largeur carrossable.
Prenons l'exemple d'une largeur carrossable de 6m et d'une profondeur de fossé de 1m de chaque côté.
Lg Totale = 6m + (2 x 1m d'un côté) + (2 x 1m de l'autre)
Donc ici 6m + 2m + 2m = 10m Lg Totale du ponceau.



UNE SECONDE ENTRÉE EST PERMISE UNIQUEMENT POUR LES TERRAINS D'UNE LARGEUR DE 22.5m OU PLUS, ET SUR UN TERRAIN EN COIN DE RUE (TERRAIN D'ANGLE) D'UNE LARGEUR DE 28.5m OU PLUS.



COUPE LONGITUDINALE D'UN PONCEAU

Demande de permis :

Nom :

Adresse de résidence :

Téléphone :

Adresse des travaux (ou # de lot) :

Nom de l'entrepreneur ou Autoconstruction :

Coût approximatif :

Emplacement marqué par le demandeur :

*cocher uniquement si marquage effectué sur le terrain.

Largeur carrossable désirée :	Profondeur fossé 1er côté	Profondeur fossé 2e côté	Longueur totale du ponceau	Diamètre minimal par Travaux publics	
mètres	mètres	mètres	mètres	mm	
ou	ou	ou	ou	ou	
pieds	pieds	pieds	pieds	pouces	